

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE219 Pratique professionnelle: Stage			
Ancien Code	SOCM2B19	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOCO2190		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à mettre en pratique sur le terrain les compétences acquises pendant les cours et ateliers, et ce pendant une immersion de 7 semaines dans une organisation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
 - 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
 - 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
 - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
 - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOCM1B23

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B19A Stage 2 210 h / 8 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B19A Stage 2 80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2024-2025 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2			
Ancien Code	23_SOCM2B19A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2191		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Superviseurs de stage de bloc 2 : L. Charon, C. Dubois, D. Foucart, F. Janus et V. Speleers.

Le stage de bloc 2 fait partie intégrante de la formation des étudiants. Il permet à l'étudiant d'être confronté aux réalités de terrain, de développer ses compétences professionnelles et d'appliquer les notions vues dans le cadre des cours.

L'étudiant se verra attribuer un ensemble de missions en lien avec l'objet de l'organisation dans laquelle il effectue son stage. Il sera amené à réaliser un ensemble de tâches liées à la fois aux missions quotidiennes du cadre de stage mais aussi aux compétences à développer dans le cadre d'une deuxième année de formation en baccalauréat en Communication.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- maîtriser la langue française
- participer à la mise en place de projets
- faire preuve de savoir-vivre
- s'adapter à la culture de la structure de stage
- avoir une présentation adaptée au milieu professionnel
- faire preuve de motivation
- réaliser des tâches ponctuelles de façon autonome
- organiser son travail et gérer son temps
- faire preuve de déontologie
- analyser et s'interroger sur le sens, valeurs et enjeux des actions qu'il (elle) met en place
- comprendre et utiliser le jargon professionnel
- s'intégrer à l'équipe
- utiliser les outils de communication en lien avec les tâches, les missions et le secteur
- faire preuve d'initiative et de force de proposition

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage de deuxième année comporte 6 semaines de stage au sein d'une organisation. Voir contenu détaillé dans le syllabus "consignes de stages".

Démarches d'apprentissage

Stage de pratique professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant le stage, l'étudiant est encadré notamment par deux professionnels. Un tuteur, référent sur le lieu-même du stage et un superviseur, représentant de l'école. Voir fiche de critères distribuée aux étudiants (consignes de stage)

Le rôle du tuteur : il travaille au sein de l'organisme dans lequel vous allez effectuer votre stage. Il sera chargé de vous encadrer, vous conseiller, vous attribuer un ensemble de tâches, vous évaluer tout au long de votre stage. Il sera la personne de contact et assurera le relais avec l'école par le biais du superviseur. Il sera par ailleurs invité à nous faire part de son point de vue en ce qui concerne l'évaluation de votre stage. Cet avis sera pris en compte par l'équipe de superviseurs.

Le rôle du superviseur : représentant de l'institut de formation, il sera chargé de s'assurer que les conditions seront réunies pour que le stage se déroule dans de bonnes conditions. Personne de contact tant pour l'étudiant que pour la structure accueillante, il a pour rôle d'informer et de conseiller. Le superviseur réalisera une visite sur le lieu de stage afin de s'assurer que ce dernier se déroule bien, il aura l'occasion de répondre aux questions, de faire le point sur les acquis. Si malheureusement, une rencontre sur place n'est pas possible, le superviseur prendra de toute façon contact avec le cadre de stage. Le superviseur est aussi la personne-relais de l'équipe de superviseurs pour l'évaluation finale.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus "consignes de stages" posté sur ConnectED en début d'année académique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Voir modalités de stage détaillées dans le syllabus "consignes de stage".

LE STAGE DE BLOC 2 EST UNE ACTIVITE NON REMEDIABLE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).